

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

## Au Havre, une mère de trois jeunes enfants menacée d'expulsion : les associations se mobilisent - ici

Lila Lefebvre

5-6 minutes

---

Le 16 avril dernier, 150 personnes se sont réunies devant la sous-préfecture du Havre en soutien à la famille Da Costa. - Ahseti

Publié le mardi 29 avril 2025 à 17:40

Un rassemblement est prévu ce mercredi 30 avril à 11 heures devant le tribunal administratif de Rouen en soutien à une famille brésilienne, menacée d'expulsion au Havre. La mère Maria Graciela Da Costa est en fuite depuis qu'elle a refusé de se rendre à la police du Havre.

Maria Graciela Da Costa, 40 ans, est en fuite depuis le 18 avril dernier et son refus de se rendre à l'hôtel de police du Havre en vue de son expulsion pour le Brésil. Cette mère de trois jeunes enfants, installée depuis quatre ans dans la cité Océane est sous le coup d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) et n'a plus de recours. Son conjoint, Atanasio, dispose d'une dernière chance : il va défendre le droit de sa femme à rester en France devant le tribunal administratif de Rouen ce mercredi 30 avril. Des associations appellent à un rassemblement à 11 heures devant le tribunal.

Maria et son mari Atanasio ont fui le Brésil en 2021 : *"Elle ne peut pas repartir, elle a subi d'ignobles violences et menaces de mort dans son pays suite à ses dépôts de plaintes contre son employeur"*, explique l'Association Havraise de Solidarité et d'Échanges avec Tous les Immigrés (Ahseti). Cette mère veut rester en France auprès de son mari et de leurs trois enfants. Installée au Havre, la famille est totalement insérée, selon l'Ahseti. Maria Graciela est diplômée en pharmacie. **Le couple travaille et a appris le français.**

### La police est venue la chercher à l'"Armée du Salut"

Mais voilà, en avril 2024, Maria Graciela reçoit un refus de renouvellement de son autorisation de rester sur le territoire français. Après plusieurs recours infructueux devant le tribunal administratif et auprès des services de l'État, elle reçoit début avril une injonction à se rendre avec ses valises à l'hôtel de police du Havre pour être expulsée vers le Brésil. Elle ne s'y est pas rendue, depuis **elle est en fuite et séparée de sa famille**. La police est même venue la chercher à l'Armée du Salut, en vain.

*"C'est du jamais-vu en Seine-Maritime"*, s'indigne Chantal Nguyen, de l'Association Havraise de Solidarité et d'Échanges avec Tous les Immigrés. *"Demander l'expulsion d'une mère de famille, dont le troisième enfant n'a que 21 mois !" Les deux plus grands enfants sont scolarisés* en primaire et en maternelle et le droit les protège de toute expulsion, *"mais comment peut-on envisager de les séparer ainsi de leur mère ?"*

### Une décision du tribunal administratif pourrait tout changer

Ce mercredi à 11h30, Atanasio, le père, qui pour l'instant n'est pas sous le coup d'une OQTF, va se présenter devant le tribunal administratif de Rouen. *"Si le tribunal revient sur la décision préfectorale de lui retirer son titre de séjour, ça pourrait tout changer"*, explique Chantal Nguyen.

Un rassemblement est organisé devant le tribunal à 11 heures. [Une pétition en ligne a déjà récolté plus de 2.300 signatures.](#)

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.